

ARRETE DU MAIRE N° 385/2026

**Relatif à la circulation et au stationnement
Rue des Trois-Epis à WINTZENHEIM**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 et les articles L. 2541-1 et suivants ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;

Vu l'arrêté municipal n° 235/2020 en date du 11 juin 2020 portant délégation de signature à M. Benoît FREYBURGER - Conseiller Municipal Délégué aux chemins ruraux et à la sécurité ;

CONSIDERANT que pour permettre les travaux pose d'un branchement d'eau et d'assainissement, rue des Trois-Epis (sortie du carrefour giratoire du faubourg des Vosges) à Wintzenheim, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

ARRETE

ARTICLE 1er : Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés du lundi 17 août 2026 au vendredi 28 août 2026 de la façon suivante :

- **ROUTE BARRÉE** – Déviation par l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny ;
- Renvoi des piétons et des cycles ;
- Interdiction de stationner au droit du chantier.

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar - INGERSHEIM ;
- Major - Commandant de la gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM ;
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de WINTZENHEIM ;
- SIS ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM ;
- Ateliers Municipaux de Colmar – Service enlèvement des ordures ménagères ;
- GANTZER TP – rue Michelet 68000 COLMAR ;
- COLMARIENNE DES EAUX – 20, rue des Métiers 68027 COLMAR ;
- Riverains.

Fait à Wintzenheim, le 22 juillet 2026



Daniel OUGIER
Conseiller délégué à la sécurité